

n° 40
mardi 26
juin 73

APL ^{informations} Nantes

bulletin régional de l'Agence de Presse Libération

- GUEMENE - PENFAO : la grève continue à la CIG.
- 2 - poursuite de l'action.
- 3 / 4 - discussion avec des grévistes et des membres du comité de soutien.
- 5 - affiche réalisée par l'atelier populaire et les grévistes.
- 5 / 6 : documents : le tract des "contre" - l'extrait du bulletin paroissial.

- 6 - LA ROCHE S/ YON : meeting d'information sur l'Espagne.

- 7 - SAUMUR : manifestation contre l'extension du camp militaire de Fontevraud.

- 7 - Le Comité de Soutien au Larzac prépare la marche de fin aout.

- 8 - Le C.D.J.A. de Loire-Atl. se constitue en collectif Paysans-Travailleurs.

- 9 - La situation destravailleuses familiales.

- 10 - NANTES : échec de l'Office des Centres Sociaux.

- 11 - LES SABLES D'OLONNE : manifestation des paludiers de Guérande contre un navire de sel d'importation.

- 12 - Revue de presse. - Nouvelles brèves.

- 13 - NANTES : meeting d'information sur la contraception et l'avortement.

- BESANÇON : la grève des ouvriers de LIP.

APL - informations + bulletin de l'Agence de Presse Libération + dir.: M. Clavel +
14 rue de Bretagne, 75003 Paris + tél. 508 84 42 + imprimerie spéciale A.P.L. +

Bureau régional : "Librairie 71", 29 rue Jean Jaurès, 44000 Nantes +

Abonnements - les 12 numéros (soit 3 mois environ) : 10 francs minimum -
soutien : 15 ou 20 francs - en timbres ou en chèques à l'ordre de "Librairie 71"

Vente au numéro (1 franc) - Nantes : librairie 71 -
St Nazaire : librairie "Le Tiers Livre", avenue de la République.

Samedi 16, 56 ouvrières de la CIG se sont mises en grève pour exiger la réintégration de 6 ouvrières licenciées, les libertés syndicales. (voir APL 33, 35, 36, 38 et 39) Elles demandent une entrevue avec Le Hen qui accepte de voir la déléguée, mais seule. Refus de la part de la déléguée qui veut être accompagnée de son délégué. Le bureau syndical rencontre un délégué de la section de St-Nazaire.

Samedi à midi, certaines filles restent à manger dans l'entreprise. L'après-midi, les filles restent dans l'atelier. A une nouvelle demande syndicale, Le Hen refuse de discuter.

Lundi 18 matin : les filles syndiquées se déplacent en groupe dans l'entreprise pour parler avec les filles qui travaillent. Mais elles sont priées de sortir, prenant comme motif que cela dérange les filles qui travaillent.

Lundi 18 après-midi : réunion d'information à la mairie de Guémené pour les filles de Nozay et Guémené. Débrayage pendant 2 heures. 4 personnes de l'atelier se sont déplacées pour assister à la réunion ; retour normal à la C.I.G.

Mardi 19 matin : réunion à la sortie. Vers 9 h., on rentre dans l'atelier, à la finition, pour 10 minutes, sans parler aux autres filles. Après ce regroupement, nous sommes ressorties pour aller rejoindre M. Toby (le permanent CFDT de St-Nazaire), M. Le Hen et l'huissier qui était dans le vestiaire, un huissier qui rêvait de nous faire évacuer les lieux. Une discussion assez forte s'est déclarée mais s'est terminée dans le calme. Après cela, en guise de protestation, nous avons coupé le courant pendant une demi-heure.

A 11h 50, nous sommes tous repartis afin de laisser aller les travailleurs. Les quelques filles qui restaient à bloquer les portes ont été poussées par M. Le Hen. Par la suite, toutes les portes ont été fermées.

L'après-midi : à la rentrée à 1h 30, toutes les filles se regroupent dans le bourg et entrent toujours en groupe par la porte du magasin. Nous avons essayé de rentrer à notre tour mais Jean David et d'autres du bureau nous ont empêché. Il y a eu une nouvelle entrevue à la mairie avec le maire et M. Le Hen, sans résultat.

Mercredi 20 à matin : réunion de toutes les filles syndiquées pour une mise au point. Action envisagée : entrée dans l'usine des ouvrières syndiquées qui jusque là était bloquée pour elles. A 11 h, entrevue avec le sous-préfet qui confirme la non-fermeture de l'usine.

L'après-midi : à l'embauche, les filles syndiquées se fauillent dans le groupe de celles qui travaillent. Mais le tri à l'entrée des 2 groupes pose des problèmes pour les filles qui travaillent ; on refuse l'entrée aux grévistes. Quelques ouvrières sont accrochées. Pendant ce temps là, quelques hommes syndiqués ouvrent une porte. Les filles réussissent à entrer dans le vestiaire.

Jeudi matin : Des contre-manifestants se regroupent dans le bourg et accompagnent les filles jusqu'à l'entrée de l'usine. Ils passent entre une haie d'honneur formée par les grévistes et des sympathisants venus après l'appel du comité de soutien.

Vendredi matin : Les contre-manifestants sont encore là pour accompagner les filles. Dont le maire, le conseiller général, le président du syndicat agricole etc... Mais les grévistes sont accompagnés d'un nombre bien plus grand de sympathisants : des militants paysans, des ouvriers de Redon (Garnier), de St-Nicolas de Redon (Unifér), de Pontchâteau (Sanbron), des employés etc...

Lundi : occupation de la C.I.G.

Ce matin à 8h, la rentrée se fait sans incident. Les non-grévistes, sans leur groupe de soutien de vendredi, sont passés sous une double haie de grévistes, d'agriculteurs, d'ouvriers et de jeunes du comité de soutien. Une réunion se tient pour faire le bilan des négociations (qui ont continué sans résultat vendredi après-midi), résoudre le problème de la solidarité financière, étendre l'information, décider des actions ultérieures, et en particulier faire débrayer l'usine de Nozay. La mort des 3 jeunes ouvriers lors d'un accident de la route (venus de Redon apporter leur soutien vendredi après-midi) est utilisée par la direction contre les grévistes. La direction accepte une entrevue, mais elle se retranche derrière l'avis du directeur général, qui, comme par hasard, est en déplacement, donc impossible à joindre. Devant le refus de discussion, la "garde à vue" du directeur et d'un chronométrateur est décidée vers 11 h. L'occupation s'organise, on déjeune sur place et on prévoit les équipes pour la nuit.

GUÉMENE-PENFAO : discussion avec des ouvrières de la C.I.G. et des membres du comité de soutien.

- L'entrée des non-grévistes se fait devant une haie d'honneur.
- Il y a eu 3 "défilés". Les agriculteurs contre la grève sont devant. Après, il y a les cadres. Ils viennent en paquet depuis le bourg. Ensuite les filles qui viennent travailler suivent en serrant les coudes. Les filles sont conduites jusqu'à la porte de l'usine. Le groupe des grévistes se faufile dedans pour entrer dans l'usine, et ressortent par les vestiaires. Les journaux ont dit qu'on occupe, c'est faux. Mais les portes de l'atelier sont bloquées par le patron.
- Vendredi, le nombre des manifestants a augmenté des deux côtés. Ça a un peu discuté individuellement entre les 2 camps. Fournis, le conseiller général, était en tête des contre-manifestants ; c'est le notaire du pays.
- Les manifestants l'ont entouré et interpellé: "Quelle est votre position sur la ré-intégration des 6 ?" - "Moi, ce n'est pas mon problème. Je travaille au niveau général pour l'emploi." Mais il n'était pas trop à l'aise.
- Boisfleury (le maire) a toujours été contre nous. C'était le plus gros propriétaire terrien. Il avait toutes les fermes du coin, et il les a vendues. Les paysans ont vu la vente comme une charité ...
- Mais qu'est-ce qu'il a fait de son argent ?
- Vendredi, à matin, on a vu les voitures arriver avec les manifestants (le comité de soutien avait demandé de soutenir la grève en venant le matin à l'heure de l'embauche et le soir en signe de solidarité - NDLR). On n'en avait jamais vu tant, ça nous a vraiment fait plaisir. On était en tout bien 200. On a fait la haie d'honneur aux contre-manifestants. Geneviev, le chrono, marchait en tête des contre.
- On a applaudi quand ils sont passés. Ils étaient anéantis par le nombre. Nous, on était souriants, mais eux, ils faisaient une tête d'enterrement. Peut-être qu'ils avaient la trouille ...
- De notre côté, personne ne voulait provoquer de bagarre, surtout par rapport aux filles. Elles ont toujours été libres d'entrer ou de sortir.
- Les filles qui travaillent sont mentées contre Madeleine. On n'a jamais vu ça ! C'est une soeur-ouvrière, alors si ça c'est produit, il y a l'aspect religieux qui entre en ligne de compte : "une bonne-soeur, qu'est-ce qu'elle fout là-dedans, elle n'a qu'à aller au couvent" etc... C'est la religieuse qui est prise à partie. Ça aurait été une autre, ce serait passé plus facilement.
- La réflexion est partie d'une équipe M.R.J.C.-jeunes salariés, qui ont réfléchi sur sur ce qu'ils vivaient sur le milieu de travail. C'est l'aboutissement de cette réflexion.
- Tout ce qui a été dit contre Madeleine, c'est inimaginable !
- Au départ, elle était estimée dans toute l'usine. Elle a été sollicitée pour un poste de direction, peut-être pour la neutraliser.
- Avant son embauche, les membres de la direction disaient que s'ils embauchaient une religieuse, il faudrait surtout l'isoler. Quand elle est arrivée, Morizot lui a demandé si elle ne voulait pas créer de syndicat. Elle a répondu qu'elle n'avait pas d'idée préconçue. Après, quand Morizot lui a rappelé, Madeleine lui a dit qu'alors elle ne connaissait pas la condition de l'usine, mais que le syndicat était bien dans son principe d'aide. A la négociation, vendredi, ils nous ont fait traîner. Ils ne veulent pas reprendre. Heureusement, elle est soutenue par sa communauté.
- Il y avait des paysans dans les "contre", par exemple le président du syndicat agricole (local) ; il a démissionné.
- Les "contre", c'est aussi les contre-manifestants du lait. C'est eux qui ont été débloquer les canions.
- Il y a le frère et la soeur. Lui est gréviste, mais elle continue à travailler. Alors à la maison, on n'en parle pas. Il y a la femme qui empêche son mari qui fait la grève. Elle a 2 petits mômes et elle a eu bien de la misère. Ça fait bien dix fois qu'il change d'emploi. Il a été délégué dans une usine à Messac ; ils l'ont liquidé.

...../.....

...../.....

Il a dit qu'avant il était à la CGT, mais que ça ne valait pas le coup de faire deux syndicats pour se battre contre le patron.

- Une fille disait : jusqu'à maintenant, ma mère m'a laissé faire le grève, mais maintenant, il va falloir que tu travailles. Une fille dont la mère n'est pas d'accord, elle lui a dit qu'elle ne gagne pas son pain. Elle ne lui prépare plus son petit-déjeuner ni son repas le soir.

- Il y a des parents qui sont d'accord quand même : "si ma mère avait pu venir, elle serait venue". Ces filles là peuvent tenir, c'est plus facile. C'est que beaucoup de filles sont très jeunes, alors il y a les pressions des parents.

- La voisine allait toutes les semaines porter des poulets à la charcutière. Cette semaine, en allant acheter sa viande, elle lui en a porté un. La charcutière lui a fait un petit speech et lui a dit "donnez le plutôt à un gréviste". Elle a refusé de lui acheter.

- Pourquoi tu vas encore lui donner tes sous ?

- On retournera exprès pour l'interpeller.

- Les jeunes, elles y vont ! Elles auraient bien été lui cogner dessus !

- Les filles croient qu'il y a des grandes différences de salaire entre elles. En moyenne, on gagne 84 000 au SMIG et ça monte jusqu'à 110/120 000. Même 15 000 francs par mois, ça paraît beaucoup.

- Mais ce qu'il faut savoir, c'est que Plessier gagne 80 000 francs par jour, sans compter le produit de ses actions. En plus, il est P.D.G. à Nozay, à Guérande, il va créer une usine à la Réunion. Il a une retraite d'officier de marine.

- La pétition contre la grève et contre Madeleine a été diffusé à l'ensemble de celles qui travaillaient vendredi après-midi. Elles ont signé sous la pression des cadres. Ce défilé des filles qui viennent au travail bras-dessus bras-dessous, c'est choquant. Certains ont dit "on ne veut pas de Madeleine parce qu'elle nous force à nous syndiquer" C'est complètement faux. Elle n'a pas été la seule à s'occuper du syndicat, et personne n'a été obligé de se syndiquer. Il y a 4 syndiquées qui travaillent sur plus de 60 syndiqués, mais on ne peut pas les empêcher.

- Le bulletin paroissial, c'est positif, ça devrait faire du bruit au niveau des notables ! Il est signé "votre curé"; en se situant de l'extérieur, il se trouve du côté des ouvriers. Alors qu'on avait déposé des intentions de prière au début du conflit, on nous disait "des chrétiens, il y en a des deux côtés".

- Heureusement que vendredi matin, il y avait des ouvriers pour manifester. Les agriculteurs et les autres gens, c'est bien et c'est important, mais ce n'est pas pareil. On se sentait mieux comprises, parce que c'est la même action. Il n'y a pas non plus le même langage. L'agriculteur ne sait pas ce que c'est les cadences et les conditions de travail. Il est venu des ouvriers de chez Garnier à Redon, plusieurs gars de Sambron à Pontchateau et de Unifer à St-Nicolas de Redon.

- Au comité de soutien, on était contents du résultat, même si on ne comprenait pas bien.

- Ce qui impressionne le plus, c'est la peur de la fermeture. Il y a du bourrage de crâne là-dessous. Il devait déposer son bilan lundi dernier, mais il ne l'a pas fait. Mais c'est ce qui a motivé les "contre". Il y a des veuves, des femmes plus âgées. Les jeunes partiront, mais pour les autres ce serait un problème. Mais je crois que l'usine ne fermera pas. Il y a du travail. On a passé le cap. Il a créé une autre usine à Nozay, il faut bien rentabiliser.

- A Nozay, les problèmes sont un peu les mêmes. Il y a Atlas-Plastiques à Issé où ils sont syndiqués. Ils font les 3/8, alors il y en aurait tout le temps. Des filles de Nozay sont venues nous voir. Il n'y en a pas de syndiquées, mais c'est en voie, elles sont prêtes.

CONFECTION INDUSTRIELLE GUÉMÉNÉ EN GRÈVE DEPUIS LE SAMEDI 16



Imp. Spe. At. Populaire. Nantes

- 6 ouvrières ont été licenciées, suite à la formation d'une section syndicale
- le procès-verbal, dressé par l'inspection du travail n'a pas été respecté par la direction

SOLIDARITÉ!
UL, CFDT
CCF 550 43 NANTES

les grévistes de la C.I.G.

AFFICHE DE L'ATELIER POPULAIRE

DOCUMENT n° 1 : Tract contre la grève distribué à Guéméné et fait à la mairie.

Habitants de Guéméné depuis quelques jours vous avez vu ou entendu dire que certains employés de C I G avaient cessé le travail. Des tracts vous ont d'ailleurs été distribués dans ce sens. Le personnel au travail aimerait, à son tour vous donner quelques précisions. Sur 150 employés de l'usine 90 travaillent et tiennent à continuer seules. 60 personnes participent à la grève. Les syndicats et autres organismes ont tendance à oublier qu'il existe une liberté du travail. Ces 90 personnes vous demandent votre appui et espèrent qu'elles peuvent compter sur votre soutien pour le bien de tous.

Le personnel de la C I G au travail.

LE CONFLIT DE L'USINE

Je ne suis ni ouvrier ni patron d'usine, mais en tant que prêtre et curé, je partage les soucis et les inquiétudes de tous ceux qui sont concernés par le conflit qui engage l'avenir du pays et qui met en jeu la justice et la paix.

Je voudrais simplement et sans esprit partisan, rappeler quelques textes du concile afin que chaque chrétien s'en inspire pour sa réflexion et son action : voici :

" A un moment où le développement de l'Economie permettrait d'atténuer les inégalités sociales, il conduit trop souvent à leur aggravation et même, ici ou là, à une régression, de la condition sociale des faibles et au mépris des pauvres. Tandis qu'un petit nombre d'hommes disposent d'un très ample pouvoir de décision, beaucoup sont privés de presque toute possibilité d'initiative personnelle et de responsabilité...

" De nombreuses réformes sont nécessaires dans la vie économique-sociale ; il y faut de la part de tous, une conversion de mentalités et des attitudes.

" Tous les membres de la société doivent traiter les travailleurs comme des personnes et non comme de simples instruments de production.

" Il faut mettre au rang des droits fondamentaux de la personne le droit des travailleurs de fonder librement des associations capables de les représenter d'une façon valable, ainsi que le droit de prendre part librement aux activités de ces associations sans courir le risque de représailles.

" En cas de conflits économique-sociaux on doit s'efforcer de parvenir à une solution pacifique. Mais s'il faut toujours recourir d'abord au dialogue sincère entre les parties, la grève peut cependant même dans les circonstances actuelles demeurer un moyen nécessaire, bien qu'ultime, pour la défense des droits propres et la réalisation des justes aspirations des travailleurs. Que les voies de la négociation et du dialogue soient toutefois en vue d'un accord. "

Extrait du décret du concile/

" l'Eglise dans le Monde "

Que ces lignes encouragent tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre travaillent à instaurer une plus grande justice dans notre monde, et personnellement, j'encourage vivement les chrétiens à continuer le dialogue dans la paix dans le respect des personnes et la charité.

VOTRE CURE

COMPTE RENDU DE REUNION

Le comité vendéen de soutien au peuple espagnol, réuni salle Haxo, le jeudi 21 juin à la Roche sur Yon a donné les informations suivantes :

- Répression générale Face au phénomène de mécontentement de toutes les couches sociales d'Espagne, le gouvernement réagit violemment par des emprisonnements des amendes et dernièrement à des tortures sauvages (contre les manifestants du premier Mai incarcérés.)

Les reins de Miguel José Anduig éclatent à la suite des coups donnés par des policiers Antonio Hernandez Lanzana malade cardiaque est frappé pendant les 9 heures d'interrogatoire jusqu'à l'évanouissement.

Une femme médecin vomit le sang après les coups reçus.

595 personnalités espagnoles ont protesté contre ces mauvais traitements réclamant une enquête publique.

Sont en cours 5 grands procès dont celui de Camacho leader syndicaliste, celui des dirigeants de l'union syndicale ouvrière celui des partisans de l'Union générale de s Travailleurs etc...

Problèmes de la liberté syndicale. Un lien étroit existant entre le gouvernement et le syndicat "vertical" unique en Espagne (il y a une Ministre des relations syndicales nommé par Franco) le gouvernement s'assure le contrôle des ouvriers en interdisant toute grève, toute manifestation. "Tous les représentants élus par les travailleurs sont les boucs émissaires de la répression." Ce sont les premiers à être licenciés et détenus.

-Répercussion internationale La conférence du B.I.T (bureau international du Travail qui se déroule en ce moment à Genève réclame l'expulsion du syndicat "vertical" espagnol de l'O.I.T. (organisation internationale du travail) puisque le régime franquiste ne respecte pas les droits de l'homme.

Au point de vue militaire : complicité franco-espagnole

Ne sommes nous pas responsables si nous ne dénonçons pas les manoeuvres militaires communes Iberia dans le Sud du massif central, les parades militaires de Castres

Manifestation FONTEVRAUD-LARZAC

-7-

Saumur le 23 Juin , 14 H 30, place de Verdun - 4 à 500 personnes accompagnées d'une trentaine de tracteurs se sont retrouvées avec pancartes et banderoles.

"La terre aux paysans, la forêt au peuple".

L'armée chasse les paysans de leurs terres"

Afin d'expliquer le pourquoi de cette manifestation :

Avant le départ de cette marche, le maire accompagné de quelques policiers interdit cette manifestation (puisque non déclarée) et donne l'ordre de disperser ainsi que différentes sommations.

Les premiers tracteurs se mirent en route et purent ainsi effectuer 200 mètres avant d'arrêter définitivement compte tenu de l'arrivée des CRS dans leur rôle de contre-manifestants pacifistes.

A ce premier contact (sans heurt) 4 personnes furent interpellées par les forces de l'ordre. : une responsable du comité de soutien, un responsable du comité de défense, un responsable CFTD ainsi qu'une femme de 17 ans + la sonorisation.

Les manifestants se sont alors assis sur la chaussée écoutant avec beaucoup d'attention les interventions des responsables ou de leurs délégués des comités de défense de Fontevraud, comité de soutien, partis politiques (PC - PS - PSU) syndicats (CDJA - CFTD - CGT). Ce meeting aurait dû avoir

lieu avant la fin de la marche, mais compte tenu de l'impossibilité matérielle d'avancer, celui-ci s'est fait sur place sans sonorisation. Les représentants des manifestants proposent alors aux forces de l'ordre l'avis général : relâcher les 4 kidnappés et se retirer ; ensuite dispersion de la manifestation.

Une heure passe, durant celle-ci certains éléments distribuent le tract dans le centre-ville et informent la population de la situation les invitant à venir participer.

17 H, l'heure du goûter : gaz lacrymogènes et matraques.

La manifestation s'est dispersée en 10 minutes environ , quelques blessés. Le Préfet qui quelques minutes avant donnait l'ordre "chargez" demande les pompiers.

La majorité des manifestants (tracteurs en tête) se regroupe alors place Bilange malgré l'utilisation de barrières mobiles. Les manifestants apprennent alors que leurs camarades avaient été relâchés place Verdun, les CRS partirent, dispersion de la manifestation.

Préparation de la marche sur le Larzac

Le collectif du comité de soutien aux paysans du Larzac réuni le jeudi 21 Juin nous précise les éléments suivants :

- En ce qui concerne le matériel de propagande (vent d'Ouest - auto-collants - affiches) pour la marche sur le Larzac, les intéressés peuvent s'adresser au CDJA - 46 Bis, rue des Hauts-Pavés (Chambre d'Agriculture) et venir chercher ce qu'ils ont besoin.

- L'organisation de la marche est maintenant précisée :

départ de Nantes le Vendredi 24 Aout à 8 H : le rendez-vous est fixé dès 7 h sur la route Nantes-Poitiers (10 km après Clisson) près du Château.

Le vendredi midi, arrêt à Avon (Deux-Sèvres) et le soir camping près de Brive.

Le samedi arrivée à Millau, le midi meeting en après-midi et grande veillée populaire le soir (chants-films-théâtre)

Le programme du dimanche sera précisé par la suite. La rentrée est prévue le soir compte tenu qu'il n'y a pas de possibilités d'hébergement sur le plateau pendant très longtemps. Pour la préparation plus précise de cette marche il est souhaitable que les intéressés se regroupent par communes, quartiers...

Pour bien démontrer que la lutte du Larzac est une lutte parmi d'autres, il est demandé de prévoir des panneaux d'information sur les différentes luttes locales menées depuis quelque temps. Les idées et les réalisations à ce sujet seront à transmettre au CDJA avant le 20 Juillet.

" PAYSANS TRAVAILLEURS "

Depuis quelques années, nous avons des divergences profondes avec la C.N.J.A. Nous sommes dans la situation de travailleurs exploités, comme les travailleurs des autres secteurs de l'économie, et non des chefs d'entreprise comme le prétend le C.N.J.A.

NOTRE SITUATION

Alors que nous sommes ; - dans la quasi impossibilité de choisir nos productions, - obligés de produire toujours plus (primes à l'appui) comme on augmente les cadences dans les usines. De plus notre revenu dépend essentiellement des industries d'aval et d'amont : - les engrais, les tourteaux, le matériel nous sont facturés ; - nos produits : lait viande etc, nous sont payés aux prix que les transformateurs nous imposent encore. A cela s'ajoute notre insécurité dans le travail : la terre va toujours à ceux qui en ont besoin pour vivre.

NOS REVENDICATIONS

De ce fait, nos revendications ne peuvent que traduire notre situation. Comme les revendications ouvrières, elles mettent en priorité la rémunération du travail (prix de revient). Les paysans et les ouvriers ne pourront l'arracher que par une lutte collective permanente contre tous ceux qui ont la liberté de faire du profit sur notre dos (vétos, marchands de bestiaux, propriétaires, notaires, industriels laitiers...)

Les plans, rataplans, conférences et autres n'apporteront aucune solution à nos problèmes. L'ONIBEV et les discussions de Luxembourg en sont l'éclatante démonstration : l'augmentation de 5,5 % sur le lait promise à Luxembourg se traduit aujourd'hui par une augmentation à la consommation et une baisse à la production. De même avec l'ONIBEV alors qu'il y a pénurie de viande, on baisse les prix à la production de 20%.

C'est pourquoi les paysans Travailleurs de Loire Atlantique décident de quitter le C.N.J.A. et de s'organiser comme l'ont déjà fait les paysans Travailleurs dans d'autres régions.

L'organisation de ce groupe Paysans Travailleurs qui se met en place, repose sur les équipes de base : cantons, ou petites régions.

Ce travail par équipe entraîne, par la réflexion toute une formation, une évolution de la prise de conscience. Cette formation doit se faire à partir des situations concrètes des gars, à partir de ce qu'ils vivent.

UNE FORMATION EN TROIS TEMPS

- Elle peut s'envisager en trois temps bien que ces trois temps soient liés
- Formation dans l'action par la préparation de l'action, l'analyse, la réflexion politique. A noter que le style de revendications (exemple : prix de revient, quantum) permet toute une évolution de la prise de conscience.
 - Une formation plus à partir de la situation concrète de chacun (exemple : journée pour les jeunes en voie d'installation l'hiver dernier)
 - Une formation technico-économique (en lien avec les C.R.D.A.) pour par exemple, faire avancer l'idée de quantum.

La prochaine réunion du groupe Paysans Travailleurs aura lieu le MERCREDI 27 JUIN en après-midi à la chambre d'Agriculture, afin de réfléchir à l'organisation plus concrète du groupe.

LES PAYSANS TRAVAILLEURS

Nantes : Semaine d'action des travailleuses familiales du 19 au 22 Juin

+ En Loire-Atlantique, 70 travailleuses familiales/150 environ ont suivi le mouvement soutenu par la CFDT pour protester :

- contre le risque de chômage du fait de l'augmentation de la charge des familles. En effet, les services des T.F. sont financés :

. par une subvention versée par la CAF et S.S. prises sur le Fonds d'action sanitaire et sociale de chaque Caisse, donc variable suivant chaque caisse selon la façon dont elle est gérée.

. le reste est à la charge des familles et va donc en augmentant, (la subvention de la CAF ne s'accroissant pas)

La CAF vient de décider que la participation horaire minimale des familles doit être de 1F de l'heure alors qu'en 72 elle était de 0,48 F

- contre les mauvaises conditions de travail : non-respect de la convention collective en ce qui concerne :

. l'indemnité de transport : on leur alloue un forfait de 25 F / mois alors qu'elles peuvent exiger 0,30 F du km à raison de 30 km/jour.

. le temps alloué pour préparer le travail : 1/2 heure alors qu'une heure 1/2 est nécessaire.

+ Cette semaine d'action s'est manifestée :

- par des prises de contacts avec députés et sénateurs,

- réception de mouvements familiaux,

- création d'un comité de coordination : regroupement de tous les employeurs,

- vendredi : grève suivie à 60 %

: Assemblée interprofessionnelles à laquelle était conviée la population. L'assistance peu nombreuse peut faire preuve de l'isolement sur lequel les T.F. ont insisté :

- isolement par rapports aux services sociaux avec lesquels elles ont du mal à communiquer (réunion pendant le temps de travail)

- isolement par rapport aux familles auprès desquelles elles recherchent un appui par le biais des associations familiales. Elles ont cependant reçu l'approbation des familles chez lesquelles elles travaillent quand elles ont annoncé leur décision de faire grève. Il est vrai que les réclamations des T.F., au cas où elles aboutiraient bénéficieraient directement aux familles.

+ Suite à cette action, le gouvernement a élaboré un projet de loi pour l'aménagement d'un financement légal, texte auquel les T.F. reprochent d'être plus curatif que préventif.

Elles sont donc prêtes à reprendre leur action. Mais d'une part, la période des vacances va les couper des familles, et d'autre part, elles hésitent à utiliser le procédé de la grève, estimant que leur rôle social exige qu'elles restent à la disposition des familles.

GULRANDE : campagne de démoustication sur les marais (suite)

Nous avons déjà parlé des projets de démoustication cet été sur tous les marais. C'est le maire de La Baule qui décide de l'utilisation d'un produit très nocif (le lindane) sur les marais des communes voisines.

Malgré de très nombreuses protestations (articles de journaux, lettres au Préfet, Ministre, interventions au conseil municipal de La Baule) le travail est commencé avec des petits pulvérisateurs à main, mais le passage d'un hélicoptère n'est toujours pas exclu.

Les travailleurs concernés (ostréiculteurs, paludiers) sont mobilisés et prêts à passer à l'action d'autant plus qu'il sont encouragés par les résultats des signatures de protestations et de la campagne d'information sur les projets de rocade.

Tout ceci ne semble en effet guère avoir plu à Guichard et ses serviteurs des administrations concernées.

Pour l'instant, Guichard semble donc un peu reculer, mais les paludiers concernés restent très méfiants et ne croient plus aux promesses diverses.

NANTES : au centre social de la Boissière, l'Office des Centres Sociaux nantais échoue dans sa première tentative de faire passer ses "nouveaux statuts".

Judi soir 21 juin, usagers du Centre Social et habitants de la Boissière étaient invités à une réunion. Objet : fonctionnement du Centre et statuts que l'Office des Centres Sociaux demandent aux usagers d'adopter (une réunion doit avoir lieu mardi 26 juin avec les représentants de l'Office et des usagers de tous les centres). Une soixantaine de présents.

Décision prise à l'unanimité :

- 1 - Toute activité peut être organisée dans le Centre Social, avec l'accord du Conseil de coordination, sans aucune tutelle de la part de l'Office. (plusieurs véto avaient mis par l'office dans le passé, entre autres sur la contraception, organisé par un groupe de femmes du quartier).
- 2 - Le budget de fonctionnement du centre doit être voté globalement par l'Office, et non par activité. (Ce dernier mode permettait à l'Office d'empêcher le financement de certaines activités).

L'Office doit répondre sur ces 2 points par oui ou par non, sans aucune restriction.

Autres décisions :

- 3 - Les usagers n'ayant pas été informés du contenu des statuts et des difficultés survenues avec l'Office, ne se prononceraon sur ces statuts qu'après réponse de l'Office aux 2 questions précédentes et, de toute façon, après une information suffisante à faire auprès des habitants, en septembre. Refus de céder au chantage : "subvention accordée quand les statuts seront votés".
- 4 - Deux personnes, l'une faisant partie du comité de coordination du Centre, l'autre habitante du quartier, non encore usagère du Centre, sont mandatées par l'Assemblée pour présenter les points ci-dessus à la réunion du mardi 26 juin.
- 5 - Nécessité d'échanger informations et points de vue sur le fonctionnement des Centres avec les autres quartiers de Nantes.

ATTENTION : La seconde tentative aura lieu au Centre Social de la Pilotière (route de Paris face aux Batignolles) mardi 26 juin à 18 h 30 (heure à vérifier) où l'Office convoque une Assemblée Générale soit-disant représentative de tous les usagers de tous les Centres Sociaux afin de faire voter les nouveaux statuts.

Affaire à suivre.

nouvelles brèves

La Grigonnais : Un avion de tourisme venant d'Allemagne se dirigeant sur La Baule a effectué un atterrissage forcé dans un champ près de la Grigonnais. Dans la nuit du 17 au 18 des inscriptions ont été faites sur la carlingue : "Non à l'aérodrome de Notre-Dame des Landes" et "Les bourgeois s'amusent et le peuple trinque". (N-D. des Landes : aérodrome en projet qui mettra 140 agriculteurs à la porte).

Le ministère du Travail vient de décider de suspendre pour la rentrée prochaine la rémunération aux stagiaires de formation professionnelle. Raison invoquée : budget épuisé. Qui est lésé? Doit-on faire les frais d'une mauvaise gestion de l'Etat ? Que veut dire : formation permanente ? Qui pourra alors se permettre de véritablement choisir sa profession ?

Le Cercle Jean 23 organise une session sur "la sexualité dans la révolution culturelle d'aujourd'hui". Objectif : réfléchir sur une des questions les plus tabou, impliquer chacun des membres de la session dans une recherche personnelle et collective, dégager le sens de la révolution sexuelle dans les fronts de lutte "culturels". Elle aura lieu à Machecoul du 30 août au 2 septembre. Renseignements et inscriptions avant le 30 juin : Jacqueline Priou, 23 allée des Passereaux, 44470 Ste-Luce.

Sables d'Olonne : blocage au débarquement d'un bateau de sel

Le lundi 25 Juin 9 H, 2 cars entiers de paludiers de la presqu'île guérandaise débarquaient aux Sables d'Olonne pour bloquer le déchargement d'un bateau sicilien "le Sylvia" l contenant 1000 tonnes de sel de Sicile commandées par le dénommé PERROCHAUD. Depuis des années, PERROCHAUD fait venir du sel de Sicile pour environ 10 centimes par K. Quand les paludiers de Guérande doivent vendre le leur 45 cm le K pour survivre... Les paludiers dans les années passées avaient rencontré PERROCHAUD et lui avaient proposé le sel de l'Ouest mais n'avaient pu obtenir qu'il cesse ses commandes de sel étranger.

Trois camionnettes de gendarmes attendaient déjà les paludiers mais les laissaient entourer le camion de sel en chargement à côté du bateau et déployer les banderoles. On commença à parlementer pour être reçu chez le sous-préfet avec PERROCHEAUD pour négocier. Mais le commissaire de police transmet les ordres "pour être reçu par le sous-préfet, débloquez le camion (dont la clé de contact avait été subtilisée par un flic), les paludiers refusèrent de lâcher le camion... et la courroie de transmissior (= le commissaire) fit lâcher ses fauves casqués et bardés. Ceux-ci moins craintifs que leurs collègues de St-Nazaire (lors du blocage d'un bateau de sel du Midi en 71) chargèrent allègrement, la crosse en avant, piétinant avec joie quelques corps allongés ou tirant quelques tignasses. Les dockers présents indignés insultèrent les flics qui refoulaient les paludiers vers la ville. Un cortège se forma et partit vers la sous-préfecture où 4 délégués (dont Monsieur VEILLON, président de la coopérative des paludiers du littoral, Mme MONFORT, présidente du Syndicat des paludiers de Guérande, Monsieur LEHUEDE,...) réussirent à être reçus.

Longue attente jusqu'à 13 heures. Une motion avait été signée et remise aux autorités demandant qu'une loi interdise l'entrée de sel étranger. Mais de PERROCHEAUD point. Il ne s'était montré nulle part, bien sûr et le sous-préfet dans une mauvaise foi grotesque répondit : "PERROCHEAUD n'est pas là parce que vous n'avez pas voulu déployer son camion de sel... m'obligeant ainsi à employer la force publique.

Remontés dans leurs cars, les paludiers sont allés manifester ensuite devant la propre maison de PERROCHEAUD qui bien sûr n'était pas là non plus.

GUERN (56) Après les événements de la semaine dernière, plusieurs centaines de personnes viennent se promener dans la vallée de la Sarre.

Après la manifestation de dimanche 10, plusieurs centaines de personnes de la région de Guern, le plus souvent en famille, se sont promenées à nouveau dimanche 17 après-midi sur le chemin longeant la Sarre que M. Caméra continua à vouloir interdire, alors que ce chemin est public. Des gendarmes stationnaient aux abords de la maison de M. Caméra et plusieurs estafettes étaient garées sur les routes avoisinantes. Dimanche après-midi, pour la 1^o fois, le pardon de la paroisse St Jean s'est rendu aux abords d'une fontaine que M. Caméra avait récemment eu l'intention d'acheter "pour prouver que ce qui appartient à tout le monde ne peut être acheté". Pendant tout le week-end, une ambiance joyeuse a régné autour de la maison de M. Caméra ; plusieurs jeunes jouaient de la musique et tout le monde discutait.

LORIENT : lourdes condamnations pour les inculpés de Guern.

Les 4 jeunes poursuivis pour leur présence à la fête de Guern les 9, 10 et 11 juin ont été condamnés. Raymond Le Garf, monteur entéléphone, de Bieuzy, et Christian Jalais, étudiant en architecture, de St Herblain, à 20 jours de prison dont 8 fermes. - Armand Le Goff, 24 ans, charpentier sur fer, de Morland, et Bénoni Kenvégan, 18 ans et demi, chauffeur d'engin, à Bubry, à 45 jours de prison dont 15 fermes. A ces condamnations s'ajoutent pour chaque inculpé 100 francs de dommages et intérêts.

On peut souligner la rigueur du jugement alors qu'aucun délit autre que la présence sur les lieux n'avait pu être établi.

La Roche sur Yon : les hospitaliers CGT de Vendée précisent leurs revendications. -Mauvaises conditions de travail: 2 à 3 infirmières pour 30 à 35 malades.

-Salaires insuffisants: 40 % du personnel gagne moins de 1000 F par mois.

-Élévation du niveau d'entrée dans les écoles d'infirmières ce qui provoque l'élimination de nombreuses candidatures suite au baccalauréat comme seul critère pris en considération.

La Roche sur Yon : un inséminateur tombe dans une embuscade : Vendredi vers 11 heures, un inséminateur de la coopérative de Mignaloux est tombé dans une embuscade. un groupe d'agriculteurs lui a dérobé la banque de semences, contenant environ un millier de doses qu'il transportait, et ont dégonflé les 4 roues de son véhicule.

Les Sables d'Olonne: grève du personnel FO de l'hôpital: 57 personnes étaient en grève jeudi et vendredi. le personnel a dénoncé l'attitude du gouvernement qui limite les crédits du personnel et interdit le recrutement. Ils ont exigé la formation continue et la chance égale de promotion professionnelle.

Pouzauges: réunion des jeunes agriculteurs et ouvriers. A l'initiative du CDJA et des Paysans-travailleurs et avec l'appui de la CFDT, 70 personnes se sont réunies à la mairie pour aborder le problème du Larzac. Ils ont préparé entre autres choses leur participation à la marche organisée du 22 au 26 Aout en direction du Larzac.

La Roche sur Yon: mardi matin plusieurs centaines de manifestants se réclamant du CID-UNATI ou de la FAV se sont opposés à l'huissier qui devait procéder à une saisie et à une vente en exécution d'un jugement du tribunal. L'huissier n'a pu exécuter son mandat.

Lorient: La conserverie d'Étel reprise par Buitoni a la suite du rachat d'Amieux sera fermée le 30 juin. La majeure partie des ouvriers est reclassée dans d'autres entreprises de la région mais le sort d'une trentaine n'est pas réglée.

Fougères: Vendredi 22 juin, soirée de soutien à Laval pour tirer le bilan de la "lutte longue et victorieuse" des ouvriers de Gaillard et Mignot après 37 jours de grève.

Angers: grève de 48 heures, jeudi 21 et vendredi 22 à l'appel de la CFTTC et FO suivie par 50 à 90% au CHU d'Angers.

Angers: Jeudi 21, grève de 24 heures des personnels techniques et administratifs du Ministère de l'Équipement et du Logement. revendications: titularisation des non titulaires, promotion des fonctionnaires, insuffisance des emplois et postes créés.

+++++

Bourgneuf en Retz : 150 personnes ont participé dimanche à la marche contre l'immersion de déchets atomiques, du bourg à la plage des Moutiers. La marche a été suivie par plusieurs voitures de gendarmerie. Malgré leur présence, la dispersion a eu lieu sans incident.

Lorient : La réunion prévue le 21 juin à la sous-préfecture entre l'administrateur de l'entreprise Robin en cours de liquidation, les délégués du personnel et des représentants de la municipalité et de la Chambre de Commerce a été reportée. Jeudi après-midi, les ouvrières ont défilé dans Lorient, organisant plusieurs sit-in et perturbant la circulation dans le centre de la ville. Les principaux slogans : "du travail pour Robin", "nous voulons du boulot", "LEVET (administrateur provisoire NDLR) au poteau", "pouvoirs publics, que faites-vous ?". L'occupation de l'usine par les ouvriers continue. Ils ont rencontré des ouvriers de chez LIP dont l'emploi est également menacé.

NANTES : meeting d'information sur la situation de la contraception et de l'avortement en Loire-Atlantique.

Mardi, à l'appel de "Choisir", du Planing Familial et du M.L.F., la salle Paul Fort était archi-comble (6 à 700 personnes) pour un meeting d'information sur la contraception et l'avortement.

Texte de la conférence de presse donnée vendredi 15 par "Choisir", le Planing Familial et le M.L.F. :

"Devant les propositions législatives faites par le Gouvernement, les campagnes auprès de la presse, des élus, de "Laissez-les-Vivre" et de certains médecins, LE MOUVEMENT FRANCAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL, CHOISIR, LE MOUVEMENT DE LIBERATION DE LA FEMME ont décidé d'unir leurs efforts pour informer la population du problème de la contraception et de l'avortement tel qu'il se pose aujourd'hui dans notre département.

C'est d'un combat qu'il s'agit ; celui des femmes et des hommes, organisés ou non, qui fréquentent les centres et les permanences, celui de ceux que nous rencontrons tous les jours dans les réunions que nous animons dans les quartiers et sur les lieux de travail, celui de ceux qui luttent dans le même sens dans leurs organisations, leurs partis, leurs syndicats, bien souvent à titre individuel.

C'est une lutte pour que tous, hommes et femmes, puissent vivre une sexualité dégagée des tabous et des contraintes dans laquelle ils ont été enfermés par une politique délibérée de domination de classe.

Depuis le 1er Avril : le centre de PLANNING Familial de NANTES a enregistré 102 demandes d'interruption de grossesse se répartissant comme suit : 3 divorcées, 25 célibataires, 2 veuves - Age : 33 de 21 à 30 ans, 36 de 30 à 40 ans, 16 de 40 à 50 ans, 16 mineures, 1 de plus de 50 ans, 65 femmes mariées.

Milieu social des demandeurs : étudiant : 15 - modeste : 28 - ouvrier : 21
moyen : 26 - aisé : 12

Pendant la même période, l'Association CHOISIR a enregistré 56 demandes :
moins de 20 ans : 15 - moins de 25 ans : 16 - de 25 à 30 ans : 10 - de 30 à 35 ans : 12 - de plus de 35 ans : 13.

milieu social : 16 ouvrières vendeuses, 19 employées - enseignantes - 14 étudiantes, 17 mères de famille à la maison - 37 célibataires - 9 mères de plus de 3 enfants.

Les personnes issues de la classe bourgeoise possèdent des moyens financiers tels qu'elles peuvent choisir la solution couteuse de l'étranger ou de la France.

A quel prix ? 200.000 AF au moins ou beaucoup plus.

LE MOUVEMENT FRANCAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL, CHOISIR, LE MOUVEMENT DE LIBERATION DE LA FEMME, dénoncent l'hypocrisie du corps médical dans sa grande majorité, qui dans notre département prône maintenant la contraception contre laquelle il lutte depuis 10 ans, bien qu'il la refuse encore systématiquement aux mineures et même, de façon plus ou moins détournée à nombre de jeunes couples.

Ce corps médical se débarrasse des demandes d'avortement qui lui sont formulées en les envoyant dans nos permanences, même lorsque le cas relève de l'avortement thérapeutique défini dans l'ancienne loi.

Car la loi de 1920 est devenue désuète depuis le procès de Bobigny et l'affaire de Grenoble. Mais le texte gouvernemental déposé par le conseil des Ministres sur le bureau de l'assemblée n'apporte qu'une apparente libération. En effet, il ne concernerait chaque année que 5 % des femmes qui avortent actuellement clandestinement.

Pour se faire avorter dans le cadre de la loi, il faudra faire croire à son médecin qu'il y a eu viol ou inceste, ou simuler la folie. Les femmes seront ainsi contraintes de s'humilier devant les membres du corps médical.

D'autre part, il est spécifique que ces interruptions de grossesse ne peuvent être pratiquées qu'en milieu hospitalier. Or, il est certain que dans notre département, tout avortement, même dans le cadre de cette loi, ne pourra s'effectuer dans les services gynécologiques, car bon nombre des chefs de service ont fait savoir qu'ils étaient résolument hostiles à toute modification de la loi de 1920.

Comment se fait-il que les signataires des divers manifestes contre l'avortement n'aient pas eu le courage de se faire connaître nominativement alors que les partisans de l'interruption de grossesse qu'il appartiennent ou non au corps médical ont toujours soutenu leurs positions ouvertement.

Les organisations signataires : PLANNING FAMILIAL, CHOISIR, MLF se déclarent pour la liberté de choix de la femme en ce qui concerne tous les problèmes de la maternité

Elles font remarquer, que les dispositions sociales prévues par la loi (entre autres le salaire maternel) ne résoud pas le problème du droit de la femme à disposer d'elle-même et rappellent que la contraception n'est ni libre, ni gratuite.

Elles se prononcent pour la prise en charge par la sécurité sociale des frais occasionnés par les moyens contraceptifs et les interruptions de grossesse afin d'éviter tout trafic financier et la gratuité totale en est la seule solution.

Lors du meeting du 19 Juin, l'Assemblée Générale pour la liberté de l'avortement a distribué un texte signé nominativement informant qu'elle a pratiqué à Nantes une cinquantaine d'avortements en spécifiant dans quelles conditions techniques et de fonctionnement se sont déroulés ces avortements, et que tous ces avortements se sont déroulés normalement (selon la méthode Karman, par aspiration). Cette Assemblée Générale continue d'ailleurs de pratiquer des avortements.

A titre d'expérience, le bulletin APL-nantes reprendra des dépêches publiées par le bulletin national quotidien de l'APL sur des sujets d'ordre général et particulièrement marquants. Cette semaine sur la grève chez Lip.

BESANÇON (APL 19 juin) : LIP "c'est possible, on fabrique on vend."

Depuis 64 jours, les ouvriers de LIP à BESANÇON avaient été prévenus que 400 d'entre eux devaient être licenciés. Ils s'étaient mis en grève pour protester contre cette mesure de "restructuration".

Le 12 juin, les administrateurs de l'usine sont séquestrés. Les ouvriers découvrent dans les papiers de l'un d'entre eux le plan de "rénovation": un ouvrier sur deux sera licencié. Un stock de montres d'une valeur de plus d'1/2 milliard d'anciens francs est "mis en sûreté" et "gardé en attente" pour servir de monnaie d'échange pour la suite des négociations.

Suite à la manifestation du Vendredi, où 10.000 bisontins manifestant leur soutien aux grévistes et où la police charge brutalement. Les ouvriers décident de faire tourner l'usine seuls et de vendre les montres qu'ils produiront.

32.000 montres sont mises en chantier. Elles sont vérifiées, contrôlées et accompagnées de certificat de garantie. Le 1er millier de montres est prêt pour la vente. La lère a été remise pour le plus vieil ouvrier et la plus vieille ouvrière de l'usine à la ville de Besançon. Aujourd'hui mardi, des stands ont été installés dans la ville et des montres sont vendues aux bisontins.

Les ouvriers ont vendu leur première montre au journal "Libération"

Les administrateurs ont fait une mise en garde : les travailleurs sont accusés de recel ainsi que toute personne qui achèterait des montres.

Pour le fonctionnement de l'usine, 5 commissions ont été mises en place : la garde de l'usine ; le montage des montres ; la vente des montres ; la gestion ; la popularisation du mouvement.

Une banderole à l'entrée de l'usine résume l'enthousiasme des ouvriers et leur détermination : "C'est POSSIBLE... ON FABRIQUE... ON VEND".

BESANCON (APL 20 Juin) LIP : Déjà 2 millions d'AF de montres vendues.

Les ouvriers de l'usine LIP à Besançon qui ont pris le contrôle de leur entreprise ont adopté le principe : "Tous ceux qui ont une connaissance ou un intérêt dans une matière quelconque, y travaillent à leur rythme naturel et développent leur initiative dans ce sens."

La vente des montres commencée ce matin à déjà rapporté 2 millions d'AF. Elles sont vendues entre 100 F et 150 F, soit 43 % de leur prix habituel. Cette réduction correspond à la marge de profit patronal. Des comités d'entreprise d'usines de la région sont venus acheter des stocks de montres.

Alors que la direction de l'usine déclare que les montres vendues par les ouvriers ne bénéficieront pas de la garantie, les ouvriers horlogers affirment qu'ils garantissent les montres qu'ils fabriquent et qu'ils répareront celles qui, éventuellement seront défectueuses.

BESANCON (APL 21 Juin) : Les différentes commissions mises en place

La commission de popularisation

Elle est chargée de recevoir les journalistes : un journaliste ne se promène pas seul dans l'usine : il est tout le temps accompagné d'ouvriers

d'analyser la presse : un groupe achète tous les journaux, les découpe, photocopie les articles sur l'usine, les étudie, les analyse, Il en tire les tendances des différents journaux. Si les ouvriers estiment que tel journal ne va pas, il voit avec les journalistes ce qui ne va pas ("on les informe").

La commission de sécurité-entretien

- garde de l'usine la nuit (150 personnes)
- surveillance vis à vis d'une attaque éventuelle,
- surveillance à l'intérieur de l'usine, protection des ateliers, où se trouvent des instruments de valeur.
- nettoyage de l'usine, entretien ("on a décidé d'entretenir et de protéger notre outil de travail. C'est notre dignité qui est en jeu").

.../...

- la commission de gestion

La paye : les gens qui avaient l'habitude de ce genre de travail se sont remis à travailler pour assurer la gestion de l'argent qui rentre, soit par la vente des montres, soit par les collectes extérieures. L'argent sert à payer les ouvriers, non plus en fonction de la hiérarchie comme auparavant, mais en fonction des charges familiales. Personne ne contrôle ni ne juge le travail. Chacun travaille selon son rythme.

- la commission production

Achats à faire pour l'entretien de l'usine. Production des montres.

- La commission publicité

Popularisation de tout ce qui se passe dans l'usine.

LA PRODUCTION

La lère montre fabriquée par les ouvriers dans l'usine "libérée" est remise par l'adjoint au maire par la plus vieille ouvrière de l'usine. L'adjoint au maire a déclaré : "Vous êtes dans une lutte légitime. Vous avez droit de cité dans votre ville."

Le 20 Juin, la vente des montres au public commence.

BESANCON (APL 22 Juin) :LIP : Les ventes de montres dépassent toutes les prévisions

Ce matin, vendredi, les ouvriers se sont réunis comme chaque matin en A.G. dans la salle du réfectoire. Les délégués CGT, CFDT et du comité d'action leur ont annoncé le chiffre de la vente des montres : 760 montres vendues, soit 14,5 Millions d'anciens francs.

Les commandes ne cessent d'affluer. Il y a même des gens qui écrivent. "C'est le début de la vente par correspondance que BOUQUET, le directeur des ventes n'avait jamais réussi à mettre en place" disent les ouvriers.

Cette vente dépasse toutes les prévisions. 200 personnes, jeudi soir ont dû repartir les mains vides, la queue étant trop importante. Les commandes arrivent de toute la France. Les montres vendues aux particuliers, avec 42 % de réduction sur le prix habituellement pratiqué ne constituent aucune perte pour l'usine puisque c'est le tarif de vente aux horlogers.

Cette réussite est pour les ouvriers de chez LIP la preuve que la direction avait sciemment décidé de saborder le navire qu'elle ne savait diriger. Ce ne sont pas les marchés qui manquent. Il suffisait de changer la formule de gestion.

Le personnel a décidé de ne pas travailler pendant le week-end. Il prendra les commandes mais aucune vente ne sera assurée.

SOLIDARITE AVEC LES TRAVAILLEURS DE LIP

De toute la France, arrivent des lettres de soutien. Un ouvrier de Renault-Billancourt prenant la parole devant ses camarades de LIP a dit : "j'espère qu'un jour, nous aussi, nous vendrons les voitures". Un autre de Sud-Aviation a proposé d'organiser une grande fête à Toulouse au bénéfice des travailleurs de chez LIP.

La solidarité s'organise tant en France qu'en Suisse. La mairie de Béthoncourt a envoyé 1000 F ; le curé d'Ornans a envoyé sa caisse paroissiale (500 F) les élèves d'un CES envoient 250 F, des particuliers font parvenir parfois 20 F le plus souvent anonymement...

Le sénateur de la Haute-Saône a envoyé une lettre pour s'excuser de ne pas être allé à la manifestation de vendredi, mais assure les ouvriers de son soutien.

Jeudi soir, un gala de soutien s'est déroulé dans une salle prêtée gracieusement par la mairie de Besançon. Le piano qui accompagnait Mouloudji et Simone Barthe était le piano personnel du Maire. Les chanteurs n'avaient demandé aucun cachet et ont donné aux grévistes le produit de la vente des disques.